Programme Communal de Développement Rural

Partie 4:
Description des fiches-projets

Commune de Baelen
Province de Liège

Mars 2009

Organisme d'accompagnement:
Fondation rurale de Wallonie
Auteur de programme:
Wirtschaftsförderungsgesellschaft Ostbelgien VoG

Fiches-projets
LOT 2

1.1.4 :	Organisation de la journée des associations	3
1.1.5 :	Mise à disposition d'un espace informatique	4
2.2.4 :	Réaménagement de la rue Albert 1er à Membach	5
2.2.5 :	Réaménagement du Thier à Baelen	9
3.4.2 :	Développement, sur le site communal, d'une page sur le covoiturage	13
3.5.3 :	Réduction de l'utilisation des insecticides/pesticides	14
3.5.4 :	Réalisation d'un inventaire du petit patrimoine et rénovation	15
3.6.2 :	Mise en contact des jeunes avec des entreprises	16
3.7.2 :	Construction d'une crèche à Membach/PAE	17
3.7.3 :	Mise à disposition du potentiel mécanique de la commune	18
3.7.4 :	Organisation d'activités extrascolaires et de stages pour les enfants	19
4.1.2 :	Création d'un RES, réseau d'échange des savoirs	20
4.2.4 :	Stimulation de la consommation de produits du Tiers monde	21
4.3.1 :	Aménagement de l'espace devant le home à Membach	23
4.3.2 :	Aménagement du parc communal à Baelen	27
4.4.4 :	Création de lieux de rencontre et de rassemblements	31
4.4.5 :	Création d'une maison de jeunes à Membach	32
4.4.6 :	Structuration de la maison de jeunes à Baelen	33
4.4.7 :	Construction d'un centre sportif	34
4.4.8 :	Aménagement d'une maison de village	35
4.5.2 :	Mise sur pied d'activités intergénérationnelles	36
4.5.3 :	Organisation de jeux participatifs intervillages	37
5.2.2 :	Soutien à la mise en place de gîtes/chambre d'hôtes	38
5.2.3 :	Détermination de points d'entrée dans la commune	39
5.3.2 :	Partage du matériel et des ressources humaines	40

Organisation de la journée des associations	LOT 2 Fiche-projet n°1.1.4 n°4.1.3

Objectif : Jouer la carte de la communication
Mesure : Optimisation des vecteurs de communication

Objectif : Tisser le lien social
Mesure : Facilitation des échanges entre habitants

POURQUOI ce projet ?

Il existe de nombreuses associations actives dans la commune, dont les habitants ne connaissent pas nécessairement les activités. Le projet est d'organiser de manière régulière un moment de présentation de ces associations, comme ce qui se fait à « Retrouvailles » (Liège), afin que les habitants (anciens et nouveaux) puissent se tenir informé sur leurs activités.
La journée permettrait également de « recruter » de nouveaux bénévoles, certaines associations souffrant d'un manque de renouvellement et d'un vieillissement de ses membres. Ce projet pourrait être éventuellement couplé au projet 4.5.1 du lot 1, même si ici l'objectif principal est d'optimaliser les vecteurs de communication (parallèlement au site internet, au bulletin communal, etc.).

COMMENT ?

- Mettre sur pied un comité d'organisation
- Organisation de stands avec démonstration d'activités, 1X/an, où chaque association se présente (réalisations, objectifs), en faire une journée familiale, par exemple le jour de la kermesse
- Bien diffuser l'évènement : Télévesdre, presse locale
- Organisation de fêtes dans les deux villages où les sociétés s'invitent mutuellement
- Créer une réunion des sociétés dans le cadre de l'ouverture de la nouvelle place (chapeauté par l'administration communale) pour échanger les techniques pour l'intégration de nouveaux membres
- Réalisation d'un calendrier avec photos des différentes sociétés et associations, groupements existants dans les villages
- Faire une liste des associations à publier dans bulletin communal

INDICATEURS ?

- Nombre d'associations participantes
- Succès de foule
- Augmentation du nombre d'adhérents

Mise à disposition d'un espace informatique	LOT 2 Fiche-projet n°1.1.5

Objectif : Jouer la carte de la communication
Mesure : Optimisation des vecteurs de communication

POURQUOI ce projet ?

Les nouvelles techniques d'information sont de plus en plus utilisées. Or, de nombreuses personnes sont moins sensibilisées à leur utilité (les personnes âgées p.ex.) ou ressentent des difficultés financières face aux coûts (ordinateur, connexion). Or, dans une commune qui souhaite jouer la carte de la communication l'accès pour tous à internet devient une nécessité. Les habitants non connectés risquant en outre d'être évincés du processus participatif dans l'hypothèse où le site communal serait utilisé à des fins de consultation de la population. Cette fiche peut également se voir en lien étroit avec la fiche 4.1.2 « Réseau d'échanges de savoirs » ou avec le projet du lot 1 : « Amélioration du site internet communal », vecteur d'informations utiles aux habitants (projet 1.1.1).

COMMENT ?

- Détermination d'un local dans les 2 villages, comprenant un ordinateur avec connexion internet, par exemple dans un de locaux laissés libres après le déménagement de l'école ou dans la bibliothèque (Membach et Baelen)
- Détermination des heures d'ouverture, du mode de « surveillance », des conditions d'accès, de la présence d'un formateur
- Organisation de cours décentralisés pour apprendre à se servir d'internet (bus TIC)
- S'inspirer d'expériences dans d'autres communes (rue de Heusy à Verviers, par ex.)
- Achats groupés d'ordinateurs pour revenus modestes
- Placement de bornes WiFi

INDICATEURS ?

- Local identifié et équipé
- Cours organisés
- Nombre de participants au cours
- Nombre d'utilisateurs

Intitulé du projet :	**LOT 2**
Réaménagement de la rue Albert 1er à Membach	**Fiche-projet n°2.2.4**

Description du projet :

Ce projet de réaménagement de la rue Albert 1er fait partie intégrante d'une réflexion globale sur l'aménagement du cœur de village de Membach (fiche-projet 4.4.1, lot 1) et incluant également l'aménagement prévue devant le home (fiche-projet 4.3.1, lot 2). La rue fait office de liaison entre ces deux espaces publics appelés à un aménagement qualitatif. Le projet propose essentiellement un travail léger sur l'espace-rue : plantation d'arbres, aménagements des carrefours avec augmentation de l'espace dédiée aux usagers faibles.

Voir également la fiche-projet 4.4.1 en lot 1.

Origine de la demande :

- visite de villages
- CLDR

Justification du projet :

Lors des info-consult et des visites de villages il est apparu à maintes reprises que la population se plaint de la vitesse excessive des véhicules dans le centre du village ainsi que d'un manque de verdure lié à une imperméabilisation importante de tout le cœur de village. Cette imperméabilisation s'est faite au fur et à mesure du temps, sans grande recherche qualitative (aménagements essentiellement utilitaires).

Or, les objectifs du PCDR tiennent fortement compte des notions du développement durable, de la nécessité de proposer des espaces publics favorables à la mise en place de liens sociaux, etc. C'est dans ce cadre que la réflexion a été menée avec la population et l'architecte paysagiste.

Cette réflexion est d'autant plus importante qu'il s'agit de la rue principale du centre du village, le long de laquelle se localise l'école maternelle et le projet futur de mise en place d'une zone multisports pour les jeunes du village. La rue Albert 1er relie également les deux pôles du village à savoir l'église (avec la salle st Jean) et le home.

Localisation :

Rue Albert 1er à Membach

Statut au plan de secteur :

Zone d'habitat à caractère rural

Statut de propriété :

Route communale

Tâches à réaliser :

- Nettoyage du terrain
- Démolition sélective de revêtements de sol (hydrocarboné, pavés)
- Démolition sélective d'éléments linéaires (bordures, filets d'eau)
- Démolition sélective d'ouvrages d'art (marches d'escalier)

- Démolition d'élément isolé (mâts électrique)
- Terrassement en déblais généraux
- Terrassement en remblais généraux
- Remblais pour gazonnement et plantations
- Terrassement pour canalisations et gaines
- Revêtement hydrocarboné
- Revêtement en pavés de béton
- Bordures et filet d'eau en béton
- Drainage, égouttage, caniveaux et avaloirs
- Entretient et réparation de murs
- Couvre mur en pierre naturelle
- Gazonnements et plantations des arbres, arbustes, haies et plantes vivaces
- Mobilier urbain : poubelles, bornes, luminaires

Objectifs visés :

Objectif : Cultiver le civisme
Mesure : Place aux usagers faibles

Indicateurs ?

- Nombre d'utilisateurs, catégories d'âges
- Satisfaction des habitants et des utilisateurs
- Part de plantes indigènes utilisées

Création d'emploi envisagée :
néant

Estimation globale du coût :

Aménagement de la rue Albert 1er :

Total HTVA :	**187.644,00 €**
TVA 21 % :	**39.405,24 €**
Total TVA comprise :	**227.049,24 €**

Voir annexe pour le détail des coûts

Origine du financement :

Développement rural : 80 %
Commune : 20 %

Programme de réalisation :

Éléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder :

L'aménagement de cette rue fait partie de la réflexion globale sur le centre de Membach. Son état actuel est encore bon.

État du dossier :

Programme dans le temps :
Priorité de la CLDR : 2
Priorité de la commune : 2

Annexes :

- Extrait cadastre (voir fiche-projet 4.4.1 en lot 1)
- Situation existante (voir fiche-projet 4.4.1 en lot 1)
- Circulations (voir fiche-projet 4.4.1 en lot 1)
- Observations des habitants (voir fiche-projet 4.4.1 en lot 1)
- Plan d'ensemble (voir fiche-projet 4.4.1 en lot 1)
- Esquisse de la rue Albert 1er
- Détail de l'estimation des coûts

Intitulé du projet :	**LOT 2**
Réaménagement du Thier à Baelen	**Fiche-projet** **n°2.2.5** **n°5.5.2**

Description du projet :

Ce projet concerne le réaménagement du centre historique de Baelen et fait la liaison entre la future place communale et le parc communal. Il s'agit du réaménagement des ruelles et des escaliers du Thier qui sont essentiellement piétonnes.

Voir également la fiche-projet 4.4.1 en lot 1.

Origine de la demande :

- visite de villages
- CLDR

Justification du projet :

Le centre ancien de Baelen se situe sur le versant entre l'église (avec son clocher tord, véritable attraction) entourée de son cimetière et le site de l'ancienne maison communale. Dans cet espace, on trouve de nombreuses ruelles, des murs en pierre, des escaliers, etc. qui sont actuellement peu utilisé et peu connu. Le projet prévoit des aménagements de convivialité et la remise en état des murs de soutènements, des grilles en fer forgé, etc.

Localisation :

Thier à Baelen

Statut au plan de secteur :

Zone d'habitat à caractère rural

Statut de propriété :

communal

Tâches à réaliser :

- Nettoyage du terrain
- Démolition sélective de revêtements de sol (hydrocarboné, pavés, empierrement)
- Démolition sélective d'éléments linéaires (bordures, filets d'eau)
- Démolition sélective d'ouvrages d'art (maçonneries, marches)
- Démolition d'élément isolé (mâts électrique)
- Restauration de murs et de marches d'escalier en pierre naturelle
- Restauration de grilles et gardes corps
- Terrassement en déblais généraux
- Terrassement en remblais généraux
- Remblais pour gazonnement et plantations
- Terrassement pour canalisations et gaines
- Revêtement hydrocarboné
- Revêtement en pavés de pierre naturelle
- Revêtement en pavés de béton
- Revêtement en empierrement
- Bordures et filet d'eau en béton
- Drainage, égouttage, caniveaux et avaloirs
- Marches d'escalier en pierre naturelle

- Main courante et garde corps
- Pergola en bois
- Plate-forme en bois
- Gazonnements et plantations des arbres, arbustes, haies et plantes vivaces
- Mobilier urbain : bancs, poubelles, bornes, luminaires

Objectifs visés :

Objectif : Cultiver le civisme
Mesure : Place aux usagers faibles

Objectif : Susciter une nouvelle géographie de la commune
Mesure : Amélioration de la mobilité « alternative »

Indicateurs ?

- Nombre d'utilisateurs, catégories d'âges
- Satisfaction des habitants et des utilisateurs
- Part de plantes indigènes utilisées

Création d'emploi envisagée :
néant

Estimation globale du coût :

Aménagement de la rue Albert 1er :

Total HTVA :	**586.792,50 €**
TVA 21 % :	**123.226,42 €**
Total TVA comprise :	**710.018,92 €**

Voir annexe pour le détail des coûts

Origine du financement :

Développement rural : 80 %
Commune : 20 %

Programme de réalisation :

Éléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder :

État du dossier :

Programme dans le temps :
Priorité de la CLDR : 2
Priorité de la commune : 2

Annexes :

- Extrait cadastre (voir fiche-projet 4.4.2 en lot 1)
- Situation existante (voir fiche-projet 4.4.2 en lot 1)
- Circulations (voir fiche-projet 4.4.2 en lot 1)
- Observations des habitants (voir fiche-projet 4.4.2 en lot 1)
- Plan d'ensemble (voir fiche-projet 4.4.2 en lot 1)
- Esquisse de l'aménagement du Thier
- Détail de l'estimation des coûts

Développement, sur le site communal, d'une page sur le covoiturage	LOT 2 Fiche-projet n°3.4.2

Objectif : Conjuguer les usages au futur
Mesure : Soutien d'une mobilité respectueuse

POURQUOI ce projet ?

La commune de Baelen est proche de Verviers, Welkenraedt et Eupen (centres scolaires, de services, de communication, pôles d'emploi). Sachant que la majorité des habitants travaillent en dehors de la commune, et que les étudiants du secondaire sont eux-mêmes scolarisés hors commune, les déplacements sont nombreux au départ de la commune.
En ce qui concerne la desserte TEC, certains hameaux ne sont pas desservis et les habitants estiment les liaisons peu performantes en dehors des créneaux scolaires.
Sachant que la population est en demande d'une réflexion par rapport aux transports alternatifs, de même que d'un dialogue ouvert sur la problématique et les conséquences du réchauffement climatique en ce qui concerne les actions à mener au niveau communal, le projet de développer le covoiturage pourrait s'avérer être une première réponse.
Cet outil est d'autant plus sécurisant que la population considère que la petite taille de la commune facilite l'inter connaissance. De même, co-voiturer avec ses voisins, peut participer à davantage d'échanges et de convivialité au sein de la population, s'adaptant ainsi au fonctionnement d'une époque.

COMMENT ?

- Préalable : ré-investir le site communal
- S'inspirer de modèles déjà mis en œuvre dans d'autres communes (Fahr-mit de Saint-Vith par exemple).
- Coupler ce projet avec celui de « stop-moderne »
- Créer un numéro de téléphone ou un livre d'or pour s'inscrire à la commune ou à l'école avec les propositions et les demandes (ou par le biais du bulletin communal)
- Créer une identité (logo, signe distinctif) pour pouvoir identifier les participants à une telle initiative
- Création d'un ou deux arrêts taxi-stop entre Baelen et Membach, qui seraient sécurisés et bien identifiés
- Créer du covoiturage pour des évènements exceptionnels (théâtre, cinéma, etc.)

INDICATEURS ?

- Ouverture d'une page web
- Facilité d'usage du service
- Nombre de co-voiturages offerts
- Nombre de demandes rencontrées

Réduction de l'utilisation des insecticides/pesticides	LOT 2 Fiche-projet n°3.5.3

Objectif : Conjuguer les usages au futur
Mesure : Protection active de l'environnement

POURQUOI ce projet ?

Ce projet est à mettre en lien avec la convention de développement durable ainsi qu'avec l'objectif de conjuguer les usages au futur, qui vise à faire évoluer les habitudes, les pratiques, les manières de faire et les traditions pour leur donner une dimension durable et enfin avec l'enjeu de faire de Baelen une commune exemplaire, qui puisse servir de modèle, source d'inspiration pour d'autres.

Dans ce contexte, il est important de réfléchir à l'usage des insecticides/pesticides utilisés par ***les citoyens, les entreprises, les administrations et les agriculteurs***. En effet, dans de nombreux cas, des alternatives existent.

COMMENT ?

- Organisation de la formation « stop herbicides » à destination des ouvriers communaux (cfr Plombières) + offre de service à la population (explication des méthodes alternatives), pour que la commune montre l'exemple et en fasse la promotion (bulletin communal)
- Achat d'un désherbeur thermique dans la commune
- Information objective sur le sujet dans le bulletin communal + propositions d'alternatives, ceci de manière régulière/à des moments clés de l'année
- Démonstrations dans le cadre d'une formation d'une demi journée par exemple ou par la visite d'un commune active dans le domaine
- Lancement d'un défi aux habitants
- Recueil de tous les produits (offre de remboursement des bouteilles entamées)
- Rédaction d'une charte « antiherbicides »
- Montrer les effets néfastes de l'emploi des ces produits, dans des séances d'information ou dans le bulletin communal, pour sensibiliser la population qui ne se doute pas des conséquences de leur utilisation
- Sensibilisation des habitants à l'utilité des mauvaises herbes et au fait qu'elles ne sont pas synonymes de mauvais entretien
- Diffusion du documentaire sur l'extinction des abeilles en lien avec l'utilisation de pesticides

INDICATEURS ?

- Formations organisées
- Articles publiés
- Démonstrations organisées
- Nombre de réactions et de produits récupérés

Réalisation d'un inventaire du petit patrimoine et rénovation	LOT 2 Fiche-projet n°3.5.4

Objectif : Conjuguer les usages au futur
Mesure : Protection active de l'environnement

POURQUOI ce projet ?
La population juge son patrimoine bâti remarquable et typique et note les nombreux vestiges archéologiques et historiques présents sur son territoire. A côté de cela, le petit patrimoine culturel et naturel est trop peu connu des citoyens de la commune. Le projet s'attache donc à identifier le petit patrimoine, le faire connaître et l'entretenir.
En lien également avec la volonté de développer de nouveaux produits touristiques patrimoniaux, cette mise en valeur trouve toute sa raison d'être.

COMMENT ?

- faire un relevé le plus exhaustif possible (croix, pompes, escaliers, échaliers, portes d'entrée, fenêtres, etc.), en profitant, par exemple de travaux réalisés par des étudiants ou des historiens locaux (Personnes ressources : Mde Myriam Schoonbroodt-Larondelle, Mr L. Flas, Annie Ménager possède des photos des échaliers, le LAC a fait le relevé des bornes frontières, les croix ont été relevées)
- faire connaître le patrimoine (site internet, brochures, panneaux, visites organisées thématiques)
- rechercher si nécessaires des budgets pour la rénovation, l'atlas photographique
- Trouver des parrains, des sponsors
- Faire appel à « Qualité village Wallonie », qui propose un accompagnement
- Utiliser le site internet pour faire connaître le petit patrimoine
- Organisation d'un concours photo
- Intégrer dans ce relevé également les portes et les fenêtres qui font partie du patrimoine
- Sollicitations de l'ensemble de la population afin que chacun fasse le relevé dans son voisinage (allouer un budget communal)
- Susciter à entretenir/rénover par quartier ou hameau pour que les habitants se sentent fier de leur patrimoine
- Si relevé ou rénovation réalisé, faire un retour aux habitants
- Concours pour la mise en valeur « le plus beau monument » ?

SOURCES de financement ?

- Petit patrimoine wallon
- Collaboration avec le comité de rédaction de la publication Bailus, qui publie régulièrement des livres sur l'histoire de la commune

INDICATEURS ?

- Nombre d'éléments du petit patrimoine relevé
- Nombre d'actions d'informations réalisées
- Nombre de rénovations

Mise en contact des jeunes avec des entreprises	LOT 2 Fiche-projet n°3.6.2

Objectif : Conjuguer les usages au futur
Mesure : Soutien d'activités économiques locales et durables

POURQUOI ce projet ?
La commune de Baelen compte de nombreuses activités situées soit dans le parc d'activités soit dans les différents villages et hameaux. Or, ces entreprises et leurs activités ne sont que très peu connues par la population locale et encore moins par les enfants. Le but de ce projet est de faire découvrir aux enfants qui le souhaitent quelques entreprises locales et peut-être de susciter ainsi des vocations (pour des métiers particuliers ou pour devenir entrepreneur)

COMMENT ?

- S'inspirer de ce qui se fait dans d'autres communes (Jalhay, Braives, Walcourt, Donceel)
- Mettre en place, avec l'aide du conseil communal des enfants une journée « Place aux enfants »
- Organisation de portes ouvertes des entreprises à l'attention des enfants et des jeunes de la commune

INDICATEURS ?

- Nombre de journées organisées
- Nombre de participants
- Nombre d'entreprises, de métiers participant par année

EXEMPLES
Journée portes ouvertes à Eupen

Construction d'une crèche à Membach/PAE	LOT 2 Fiche-projet n°3.7.2

Objectif : Conjuguer les usages au futur
Mesure : Adaptation des services à la demande actuelle et aux usages futurs

POURQUOI ce projet ?

La population va croissant, la proximité de pôles d'emploi attirent de nombreux jeunes couples. Il existe bien une crèche à Baelen, mais une liste d'attente s'est constituée sitôt la crèche construite (en 2004). Parallèlement à cela, la profession de gardiennes d'enfants ne suscite guère de vocations.
Sachant que le village de Membach compte 4 ZACC, susceptibles, si elles sont mises en œuvre, d'augmenter de manière importante la population du village, la construction d'une crèche constitue une réponse à un problème existant qui ira grandissant à l'avenir.
Le home pour personnes âgées se situe à Membach, sachant que des projets ayant une dimension intergénérationnelle ont plusieurs fois été évoqués dans le cadre de l'ODR, la construction d'une crèche dans ce village pourrait constituer une opportunité.
Pour répondre enfin au sentiment que les projets se concentrent sur Baelen et que les autres villages sont peu pris en considération, la rencontre de cette demande de service et la construction de cette infrastructure rééquilibrerait la donne.

COMMENT ?

- Analyse des besoins via enquêtes, …(bulletin communal ou site internet)
- Annexion d'une crèche au home (prévoir un espace rencontre avec les personnes âgées), l'installer dans la maison de la Fabrique d'église (à côté de l'école) ou dans le PAE
- Si construction, alors faire le choix d'une construction basse énergie
- Crèche gérée en asbl

INDICATEURS ?

- Nombre de places de garde créées
- Nombre d'enfants fréquentant l'établissement

Mise à disposition du matériel, des engins de gestion des haies de la commune	**LOT 2** **Fiche-projet n°3.7.3**

Objectif : Conjuguer les usages au futur
Mesure : Adaptation des services à la demande actuelle et aux usages futurs

POURQUOI ce projet ?

La population a plusieurs fois invoqué, lors des consultations, les problèmes de gestion de déchets dans la commune. Dans un souci d'une meilleure maîtrise de ceux-ci, la CLDR a d'ailleurs instigué la mise en place d'un groupe action déchets qui vise au travers de diverses actions, à minimiser la production de déchets des citoyens. Son défi : atteindre la 1ère place du classement Intradel (voir projet 5.1.2).
Les déchets verts constituant un « déchet » à part entière, qui dans le meilleur des cas est orienté vers le parc à container, dans le pire des cas, brûlé. La mise à disposition du matériel adéquat (parfois trop coûteux pour un usage individuel et ponctuel) permettrait une gestion plus écologique des déchets verts par les habitants, de même qu'une valorisation du produit du broyage (soit compost, soit paillage).

COMMENT ?
La commune pourrait mettre à disposition son matériel y compris la personne qui à l'expérience de la manipuler :

- Lister les équipements disponibles à la commune
- Etablissement d'un règlement de prêt (assurance, casse, etc.)
- Réaliser un centre de compostage sur la commune

INDICATEURS ?

- Nombre de demandes
- Nombre de kg broyés

Organisation d'activités extrascolaires et de stages pour les enfants.	LOT 2 Fiche-projet n°3.7.4

Objectif : Conjuguer les usages au futur
Mesure : Adaptation des services à la demande actuelle et aux usages futurs

POURQUOI ce projet ?
A de nombreuses reprises, lors des consultations, les habitants ont soulevé le manque d'activités extrascolaires proposées au niveau de la commune.

COMMENT ?

- Identifier les besoins réels : pour quels âges, quand (WE, congés scolaires)
- Recherche de partenaires potentiels et de subsides
- Augmenter le choix pour les cours de musique
- Stages éducatifs, découverte de métiers pendant les vacances
- Mise en place d'une école de devoirs (avec bénévoles, ainés)
- Impliquer les associations déjà présentes : sport, théâtre, musique
- Ateliers d'écriture, de lecture de contes, stages de langues, d'informatique, bricolage

BUDGET prévu par la commune ?
$

INDICATEURS ?

- Nbre de jeunes inscrits
- Nbre de demandes rencontrées

Création d'un RES, réseau d'échange des savoirs	LOT 2 Fiche-projet n°4.1.2

Objectif : Tisser le lien social
Mesure : Construction de la solidarité dans la commune au travers d'initiatives

POURQUOI ce projet ?

Le diagnostic a révélé l'évolution de Baelen vers une commune dortoir, les habitants estiment avoir peu de contacts et peu de possibilités de contacts.
Un réseau d'échange des savoirs permettrait de mettre en relation des personnes qui veulent acquérir des savoirs avec celles qui proposent de les transmettre. L'échange des savoirs s'effectue sur le mode de la réciprocité ouverte : toute offre suppose une demande et toute demande est accompagnée d'une offre, à plus ou moins long terme. Et cela, sans intermédiaire monétaire. Juste la volonté de connaître et de faire connaître. Un réseau parallèle aux réseaux classiques d'apprentissage et où les connaissances ne se monnaient pas, sont sur pied d'égalité.
Un RES cultive la solidarité, rompant le carcan individualiste dans lequel chacun a tendance à se retrancher.
Ce réseau favoriserait les échanges interculturels et intergénérationnels, de même que l'intégration des nouveaux arrivants.
La diminution du bilinguisme, constatée dans la commune pourrait également trouver une part de solution dans la création de ce réseau car les échanges peuvent être bilatéraux (deux personnes s'échangent mutuellement des savoirs différents) mais ils sont surtout multilatéraux (A apprend à B qui apprend à C qui apprend à B, D apprenant à A) ou collectifs (tels les cours de langue ou les ateliers théâtraux).

COMMENT ?

- Recherche d'animateurs
- Etablissement de règles de fonctionnement, d'un calendrier de réunions

INDICATEURS ?

- Nombre de participants
- Nombre d'offres et de demandes

Stimulation de la consommation de produits du Tiers monde	LOT 2 Fiche-projet n°4.2.4

Objectif : Tisser le lien social
Mesure : Construction de la solidarité

POURQUOI ce projet ?

Lors des consultations, que ce soit dans le diagnostic du territoire, dans la définition de la stratégie et l'énoncé de projets, les habitants ont manifesté leur souci de l'Autre ; que ce soit les personnes précarisées sur le territoire communal ou les peuples en détresse ailleurs dans le monde.
La commune s'est engagée au travers d'une convention intercommunale sur le Développement durable, à intégrer le 3ème pilier du Développement Durable, à savoir le pilier social, et plus précisément à traiter des relations Nord-Sud, souvent peu prises en compte.
La commune affecte 1.000 € de son budget communal à la coopération au développement.
Une ASBL, solidarité village, est active dans la commune, elle pourrait soutenir, voire encadrer cette démarche (eele est d'ailleurs déjà soutenue par la commune).

COMMENT ?

- Lancer la campagne « achats fair trade » au niveau de l'Administration communale
- Remplacer, dans les écoles, les produits alimentaires de consommation courante par des produits Oxfam (magasin d'école, distributeur, action en classe type « opération fruits », …), publier les dépenses ainsi faites pour le commerce équitable
- Collaborer avec les communes proches, ayant initié une action similaire (Olne, Pépinster)
- Susciter l'achat groupé de ces produits
- Susciter l'achat en ligne
- Inciter les commerces locaux à proposer une partie de la gamme
- Organiser une ou des soirées d'info sur l'intérêt de ce type d'achat
- Organiser une soirée type tupperware consacrée aux produits Oxfam
- Inciter les boulangeries à vendre ce type de produits
- Profiter le l'association « Les 7 nains » Mde Noël et Mde Sauveur, René Corman

INDICATEURS ?

- Achats réalisés par les administrations
- Infos organisées
- Chiffre d'affaire des différents systèmes mis en place

Intitulé du projet :

LOT 2

Aménagement de l'espace devant le home à Membach

Fiche-projet
n°4.3.1.
n°3.5.2

Objectifs visés :

Objectif : Tisser le lien social
Mesure : Construction de la solidarité par l'aménagement de lieux adéquats

Objectif : Conjuguer les usages au futur
Mesure : Protection active de l'environnement

Description du projet :

Il s'agit de réaménager l'espace public situé devant le home à Membach, ceci en veillant à rendre son cours naturel au ruisseau du Breyenborn qui a fait l'objet d'une canalisation dans les années 90.
Ce projet s'inscrit dans la réflexion globale menée sur le centre de Membach (voir fiche-projet 4.4.1 en lot 1 et 2.2.8 en lot 2)

Origine de la demande :

- visite de villages
- CLDR

Justification du projet :

L'espace situé devant le home est actuellement aménagé de manière très sommaire et en fin de compte peu utilisé. Or, cet espace est situé dans le voisinage immédiat de la Cour de Cortenbach, bâtiment classé, ainsi que du home accueillant des personnes âgées et du Breyenborn qui traverse le village sans pour autant être visible.

Il s'agit donc, en intégrant cet espace dans une réflexion globale sur le cœur du village de Membach, de créer un nouvel espace public de qualité, laissant une place importante à la nature tout en mettant en valeur les atouts bâtis (proximité d'un bâtiment classé).

Localisation :

Rue Albert 1er à Membach

Statut au plan de secteur :

Zone d'habitat à caractère rural

Statut de propriété :

Route communale
Le Breyenborn est un cours d'eau de catégorie 3

Tâches à réaliser :

- Nettoyage du terrain
- Démolition sélective de revêtements de sol (hydrocarboné, pavés, empierrement)
- Démolition sélective d'éléments linéaires (bordures, filets d'eau, élément préfabriqué en béton)

- Démolition sélective d'ouvrages d'art (marches d'escalier)
- Démolition d'élément isolé (mâts électrique)
- Terrassement en déblais généraux
- Terrassement en remblais généraux
- Remblais pour gazonnement et plantations
- Terrassement pour canalisations et gaines
- Revêtement hydrocarboné
- Revêtement en pavés de pierre naturelle
- Revêtement en pavés de béton
- Bordures et filet d'eau en béton
- Drainage, égouttage, caniveaux et avaloirs
- Murs de soutènement en pierre naturelle
- Marches d'escalier en pierre naturelle
- Garde corps
- Gazonnements et plantations des arbres, arbustes, haies et plantes vivaces
- Naturalisation du cour d'eau, remise en état, nettoyage et remise en valeur
- Mobilier urbain : bancs, poubelles, luminaires

Indicateurs ?

- Nombre d'utilisateurs, catégories d'âges
- Satisfaction des habitants et des utilisateurs
- Part de plantes indigènes utilisées

Création d'emploi envisagée :
néant

Estimation globale du coût :

Aménagement de l'espace situé devant le home à Membach :

Total HTVA :	**565.120,31 €**
TVA 21 % :	**118.675,27 €**
Total TVA comprise :	**683.795,58 €**

Voir annexe pour le détail des coûts

Origine du financement :

Développement rural : 80 %
Commune : 20 %

Programme de réalisation :

Éléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder :
Ce projet est jugé important, surtout pour la valeur d'exemple (renaturalisation d'un cours d'eau)

État du dossier :

Programme dans le temps :
Priorité de la CLDR : 2
Priorité de la commune : 2

Annexes :

- Extrait du cadastre (voir fiche-projet 4.4.2 en lot 1)
- Situation existante (voir fiche-projet 4.4.1 en lot 1)
- Circulations (voir fiche-projet 4.4.1 en lot 1)
- Observations des habitants (voir fiche-projet 4.4.1 en lot 1)
- Plan d'ensemble (voir fiche-projet 4.4.1 en lot 1)
- Esquisse de l'espace devant le home (y compris carrefour)
- Détail de l'estimation des coûts

Intitulé du projet : **LOT 2**

Aménagement du parc communal à Baelen

Fiche-projet
n°4.3.2
n°3.5.1

Objectifs visés :

Objectif : Tisser le lien social
Mesure : Construction de la solidarité par l'aménagement de lieux adéquats

Objectif : Conjuguer les usages au futur
Mesure : Protection active de l'environnement naturel

Description du projet :

Il s'agit de l'aménagement voire du réaménagement du parc communal situé à l'arrière du presbytère de Baelen.
Cet espace est actuellement occupé par un espace vert (y compris tir), une plaine de jeu et un parking. La commune souhaite depuis longtemps y aménager un espace pour organiser la fête du village, ceci sur une parcelle récemment acquise par la commune.

Le projet propose, tout en intégrant le tracé du projet PICVerts, la plantation d'un verger haute-tige, sur la prairie à l'arrière de l'espace réservé pour le chapiteau, le réaménagement du parc proprement dit, le réaménagement du parking (qui sera amené à jouer un rôle plus important vu la disparition du parking sur la place) et un réaménagement du carrefour.

Origine de la demande :

- visite de villages
- CLDR
- Conseil communal

Justification du projet :

- Ce projet est à mettre en relation avec les projets Picverts (réalisation prévue pour 2009) et le projet de l'aménagement du parc communal. En effet, une visite de terrain récente avec la DNF a montré que la plantation d'un verger serait envisageable sur la prairie située entre le parc et la rivière, tout en laissant la place pour l'installation du chapiteau de la fête et pour le tir. L'installation d'abris pour insectes viendrait utilement compléter le projet.
- Ce projet peut se mettre en place en associant les classes de l'école et les associations du village.
- Chaque arbre planté pourrait être parrainé.
- En ce qui concerne le parking, il devrait jouer un plus grand rôle à l'avenir vu que l'espace dédié à la voiture sur la future place communale est très réduit

Localisation :
Parc communal de Baelen

Statut au plan de secteur :
Zone d'habitat à caractère rural/zone agricole

Statut de propriété :
Communal

Le ruisseau de Baelen est en catégorie 2.

Tâches à réaliser :

- Nettoyage du terrain
- Démolition sélective de revêtements de sol (hydrocarboné, pavés, empierrement)
- Démolition de dalle en béton
- Démolition sélective d'éléments linéaires (bordures, filets d'eau)
- Démolition sélective d'ouvrages d'art (maçonneries)
- Démolition d'élément isolé (mâts électrique)
- Remise en état de la fontainerie existante
- Terrassement en déblais généraux
- Terrassement en remblais généraux
- Remblais pour gazonnement et plantations
- Terrassement pour canalisations et gaines
- Revêtement hydrocarboné
- Revêtement en pavés de pierre naturelle
- Revêtement en pavés de béton
- Revêtement en pavés à joints engazonnés
- Revêtement en sable pour espace de jeux
- Bordures et filet d'eau en béton
- Drainage, égouttage, caniveaux et avaloirs
- Main courante et garde corps
- Cheminement en bois
- Passerelle en bois
- Pavillon
- Jeux pour enfants
- Gazonnements et plantations des arbres, arbustes, haies et plantes vivaces
- Mobilier urbain : bancs, poubelles, bornes, luminaires

Indicateurs ?

- Nombre de sentiers aménagés
- Nombre de panneaux d'information
- Nombre de variétés locales de haute-tige plantés
- Nombre de personnes ayant participé à la plantation des fruitiers
- Nombre de séances d'information sur la taille des arbres fruitiers organisés
- Nombre de kilos récoltés chaque année
- Nombre d'utilisateurs, catégories d'âges
- Nombre de manifestations organisées par année
- Satisfaction des habitants et des utilisateurs
- Nombre de m² non imperméabilisé
- Part de plantes indigènes utilisées

Création d'emploi envisagée :
néant

Estimation globale du coût :

Aménagement du parc communal de Baelen :

Total HTVA :	**635.285,00 €**
TVA 21 % :	**133.409,85 €**
Total TVA comprise :	**768.694,85 €**

Voir annexe pour le détail des coûts

Origine du financement :

Développement rural : 80 %
Commune : 20 %
Un co-financement « Espace vert » est possible pour certains sous-espaces

Programme de réalisation :

Éléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder :

État du dossier :
La commune a racheté les parcelles nécessaires au projet

Programme dans le temps :
Priorité de la CLDR : 2
Priorité de la commune : 2

Annexes :

- Extrait du cadastre (voir fiche-projet 4.4.2 en lot 1)
- Situation existante (voir fiche-projet 4.4.2 en lot 1)
- Circulations (voir fiche-projet 4.4.2 en lot 1)
- Observations des habitants (voir fiche-projet 4.4.2 en lot 1)
- Plan d'ensemble (voir fiche-projet 4.4.2 en lot 1)
- Esquisse de l'aménagement du parc communal
- Détail de l'estimation des coûts

Création de lieux de rencontre et de rassemblements, couverts ou non	**LOT 2** **Fiche-projet n°4.4.4**

Objectif : Tisser le lien social
Mesure : Stimulation de la convivialité par l'aménagement et/ou l'amélioration de lieux de rencontres

POURQUOI ce projet ?

La commune manque de locaux et de disponibilité des locaux ; les nombreuses associations/clubs de la commune doivent se partager ces locaux qui sont pour la plupart considérés en mauvais état et qui ne sont en outre pas toujours adaptés à leurs besoins.
La croissance de la population au cours de la dernière décennie s'est couplée à la diminution des contacts et de la cohésion sociale. Contacts qui pourraient être recréés dans le cadre d'activités collectives, or l'ODR a mis en exergue la demande de davantage d'activités, surtout à destination des jeunes. Qui dit activités dit lieux de rencontre, de rassemblement, couverts ou non … sachant que le besoin est plus criant dans le village de Membach qu'ailleurs.
Les consultations ont également dénoncé l'absence de prise en charge et d'accompagnement des jeunes (12/16). Des négociations sont actuellement en cours quant à l'engagement d'un éducateur (future AMO pour Welkenraedt, Plombières, Baelen). Un local d'accueil serait le bienvenu.

COMMENT ?

- Amélioration des lieux de rencontre existants (foyer culturel, …)
- Installation de davantage de bancs publics, pour que les gens puissent se rencontrer (notamment près du home)
- Création d'un lieu de rencontre intergénérationnel dans la partie inexploitée du home.
- Détermination d'un site pour organiser les feux de la St Jean (+ autres feux)
- Création d'une aire multisport près de parc communal de Baelen/dans le centre de Membach
- Création d'un cyber-café, d'un terrain de pétanque, de terrains de basket, de roller skates, de trottinettes, des goals de football

INDICATEURS ?

- Lieux de rencontre créés (couverts ou non)
- Fréquentation de ceux-ci
- Dynamique villageoise

Création d'une maison des jeunes à Membach	LOT 2 Fiche-projet n°4.4.5.

Objectif : Tisser le lien social
Mesure : Stimulation de la convivialité par l'aménagement et/ou l'amélioration de lieux de rencontres

POURQUOI ce projet ?

Baelen est une commune dont la population est relativement jeune, elle compte plus de 20 % de jeunes de moins de 18 ans. Ceux-ci se plaignent du manque d'activités organisées dans la commune à leur destination ainsi que du manque et/ou du mauvais état des infrastructures telles que locaux de rencontres et plaines de jeux. Parallèlement, les consultations villageoises ont mis en évidence le regret de la population quant à l'absence de prise en charge et d'accompagnement des jeunes (12-16 ans).
Des négociations sont actuellement en cours quant à l'engagement d'un éducateur (future AMO pour Welkenraedt, Plombières, Baelen). Un local d'accueil serait le bienvenu.

Le village de Membach ne compte aucun local à destination des jeunes, des rassemblements informels ont lieu à l'extérieur, sur un banc ! Des accueils et organisations d'activités par des habitants bénévoles ont déjà cherché à pallier au problème.

A mettre en parallèle avec le projet du lot 1 « Engagement d'un animateur pour aider à résoudre le désœuvrement des jeunes » (projet 3.7.1) ainsi que le projet du lot 2 « Création de lieux de rencontre, de rassemblement couverts ou non, pour tous, pour les associations, pour les jeunes » (projet 4.4.5).

COMMENT ?

- Redéfinition préalable du rôle du Bailus
- Création d'un lieu de rencontre intergénérationnel (maison de jeunes ?) dans la partie inexploitée du home de Membach ou dans les modules vides à Baelen après le déménagement de l'école
- Aménagement d'un local dans l'ancienne maison communale de Membach, insuffisamment exploitée.
- Intégrer ce local dans ou à proximité d'un autre déjà existant (par exemple, centre culturel et sportif) pour permettre l'échange intergénérationnel ; dans le même ordre d'idées, des adultes sont prêts à s'investir pour mettre en oeuvre le projet
- Avant de décider de la mise en place d'un local à Membach, l'avis des jeunes du village devra être connu
- Création d'un lieu intergénérationnel

INDICATEURS ?

- Aménagement créé
- Fréquentation : nombre de jeunes

Structuration de la maison de jeunes à Baelen	LOT 2 Fiche-projet n°4.4.6

Objectif : Tisser le lien social
Mesure : Stimulation de la convivialité par l'aménagement et/ou l'amélioration de lieux de rencontres

POURQUOI ce projet ?

Baelen est une commune dont la population est relativement jeune, elle compte plus de 20 % de jeunes de moins de 18 ans. Ceux-ci se plaignent du manque d'activités organisées dans la commune à leur destination ainsi que du manque et/ou du mauvais état des infrastructures telles que locaux de rencontres et plaines de jeux. Parallèlement, les consultations villageoises ont mis en évidence le regret de la population quant à l'absence de prise en charge et d'accompagnement des jeunes (12-16 ans).
Des négociations sont actuellement en cours quant à l'engagement d'un éducateur (future AMO pour Welkenraedt, Plombières, Baelen). Un local d'accueil serait le bienvenu.

La détermination d'un lieu d'aménagement requiert un préalable : la prise d'une décision quant à l'affectation du Bailus (officiellement local de rencontre pour jeunes dans le village de Baelen). Son fonctionnement n'a jamais été clair, considéré par certains tantôt comme un café, tantôt comme un espace de rencontre sans surveillance.

A mettre en parallèle avec le projet du lot 1 « Engagement d'un animateur» ainsi que le projet du lot 2 « Création de lieux de rencontre, de rassemblement couverts ou non, pour tous, pour les associations, pour les jeunes ».

COMMENT ?

- Redéfinition du rôle du Bailus (soit intégration du Bailus dans une section de l'ASBL centre culturel et sportif, soit libération du Bailus pour en faire un café, soit …) ; utiliser le Bailus pour les plus jeunes avant 20 heures
- Intégrer ce local dans ou à proximité d'un autre déjà existant (par exemple, centre culturel et sportif) pour permettre l'échange intergénérationnel ; dans le même ordre d'idées, des adultes sont prêts à s'investir pour mettre en œuvre le projet

INDICATEURS ?

- Aménagement créé
- Fréquentation : nombre de jeunes

Construction d'un centre sportif	**LOT 2** **Fiche-projet n°4.4.7**

Objectif : Tisser le lien social
Mesure : Stimulation de la convivialité par l'aménagement et/ou l'amélioration de lieux de rencontres

POURQUOI ce projet ?
Actuellement, la commune de Baelen ne possède pas de centre sportif de ce nom (mis à part un terrain de football). Or, que ce soit à Membach ou à Baelen, il existe de nombreux clubs ou associations sportives qui toutes occupent des bâtiments peu adéquats.

COMMENT ?

- Faire un relevé des besoins des différentes associations, tout en sachant que de nouveaux sports pourraient voir le jour
- Recherche d'une localisation adéquate (terrain de football B, Mazarinen)
- Intégrer dès la conception la volonté de diminuer au maximum les frais de fonctionnement
- Recherche de subsides (plan triennal, infrasport)

INDICATEURS ?

- Fréquentation
- Nombre de sports pratiqués

Aménagement d'une maison de village	**LOT 2** **Fiche-projet n°4.4.8**

Objectif : Tisser le lien social
Mesure : Stimulation de la convivialité par l'aménagement et/ou l'amélioration de lieux de rencontres

POURQUOI ce projet ?

Le patro occupe actuellement l'ancienne maison communale sur le Thier à Baelen. Les habitants ont évoqué l'état de délabrement du bâtiment et sa dangerosité pour l'usage qui en est fait (accueil d'enfants). De même, ce bâtiment est considéré comme sous-exploité, il compte plusieurs pièces et jouxte un grand terrain à l'arrière. Le collège a prévu de le rénover dans un futur proche. La question qui se posera dès lors est de savoir si le patro continue à occuper ce bâtiment où s'il est possible de lui trouver une localisation alternative (p.ex. dans un des bâtiments libérés lors du déménagement de l'école). De plus, d'autres associations manquent actuellement de place pour tenir les réunions (par exemple les ACRF).

COMMENT ?

- Détermination d'un bâtiment
- Aménagement, rénovation, … du bâtiment
- Détermination des besoins des différentes associations en matière d'espace (intérieur, extérieur)

INDICATEURS ?

- Bâtiment aménagé
- Fréquentation

Mise sur pied d'activités intergénérationnelles	LOT 2 Fiche-projet n°4.5.2

Objectif : Tisser le lien social
Mesure : Organisation d'évènements

POURQUOI ce projet ?

Le nombre d'habitants a fortement augmenté ces dernières années, la population, comparativement aux communes avoisinantes, compte une forte proportion de jeunes. Comme partout ailleurs les liens intergénérationnels se distendent, or les habitants ont décidé de poursuivre l'enjeu suivant : « faire de Baelen une commune reliée », dépassant les frontières visibles et invisibles, matérielles ou immatérielles entre ses communautés d'habitants. Un home accueillant des personnes âgées est installé sur le territoire de la commune, de même que des structures telles que les Alizées, le home St François, le Garnstock, ainsi que deux écoles fondamentales. Des interconnexions pourraient s'envisager entre structures et des liens pourront être fait avec la fiche-projet « Accueil extra-scolaire » (projet 3.7.4).

COMMENT ?

- Visiter le projet du Balloir en Outremeuse (Liège)
- Présenter les résultats de l'enquête lancée par le CPAS sur les plus de 60 ans
- Organisation d'une école de devoir et/ou d'un accueil extra-scolaire ouvert aux personnes du 3ème âge
- Organisation de stages de bricolage (construction de cabanes), d'ateliers d'art floral, de petits travaux dans la commune, production de confiture, de confection de vêtements pour le carnaval, … avec transmission de savoir des personnes âgées aux enfants,
- Réapprentissage du mode de fonctionnement « à l'ancienne », au travers du témoignage des personnes âgées sur leur expérience de vie simple : témoignages de personnes âgées à l'école une fois par mois pour raconter leur vécu, des anecdotes
- Mise sur pied de groupes de discussion entre des personnes âgées germanophones et des enfants francophones (et l'inverse).
- Information des nouveaux arrivants sur les activités existantes (se fait déjà, voir fiche-projet 4.1.4))
- Organisation de cours internet/informatique pour les personnes âgées par des jeunes internautes
- Organisation de débats sur le développement durable avec les personnes du troisième âge qui ont connu les époques respectueuses de la nature
- Rassembler des personnes âgées pour proposer d'écrire ensemble un livre sur leur passé, leur métier, avec vieilles photos, afin de valoriser le vécu des personnes âgées

INDICATEURS ?

- Nombre d'activités mise sur pied
- Nombre de personnes âgées, d'enfants inscrits dans la démarche

Organisation de jeux participatifs intervillages	LOT 2 Fiche-projet n°4.5.3

Objectif : Tisser le lien social
Mesure : Organisation d'évènements

POURQUOI ce projet ?

Dans le cadre des consultations ODR, le diagnostic suivant a été posé : manque de cohésion sociale/esprit de clocher, indifférence entre les habitants, de moins en moins de communication entre les générations, entre francophones et germanophones, entre anciens et nouveaux habitants, entre habitants des différents hameaux, manque d'ouverture vis-à-vis des nouveaux arrivants, surtout de la part des jeunes. Ajoutés à cela, la distension des liens entre jeunes de la commune liée à leur répartition dans les écoles secondaires et l'arrivée de « personnes à problèmes » en provenance des villes voisines, l'organisation d'un événement type « challenge inter villages » contribuerait à fédérer les jeunes (qui possèdent un sentiment d'identité très fort pour les autochtones alors que les nouveaux arrivants ne s'identifient pas au territoire communal) et à resserrer les liens entre toutes ces catégories.
L'organisation de jeux inter-quartiers déjà organisé pour la 1ère fois en 2007 dans le cadre de l'ODR a fait la preuve de toute son utilité.
Projet en lien également avec l'enjeu poursuivi par les habitants : « faire de Baelen une commune reliée », dépassant les frontières visibles et invisibles, matérielles ou immatérielles entre ses communautés d'habitants. Il s'agit en fait de favoriser l'esprit d'émulation.

COMMENT ?

- Organisation d'un défi intergénérationnel
- Organisation de jeux interquartiers à renouveler sans mettre en avant la différence Baelen/Membach
- Elargissement de l'évènement autour du jogging de Baelen : semaine du sport, stages pour enfants, initation par quartier
- Instauration d'un challenge sportif entre Baelen et Membach
- Organisation d'un challenge avec plusieurs balades sur les différentes entités (connaissance du village)

INDICATEURS ?

- Evènement organisé
- Récurrence
- Nombre de participants
- Intégration des catégories discriminées (étrangers, nouveaux arrivants, germanophone, …)

Soutien à la mise en place de gîtes/chambre d'hôtes	LOT 2 Fiche-projet n°5.2.2

Objectif : Susciter une nouvelle géographie
Mesure : Développement d'un tourisme vert

POURQUOI ce projet ?

La commune dispose d'atouts qui permettraient son développement touristique : son accessibilité, sa situation géographique, ses atouts naturels, son patrimoine bâti et culturel, son réseau de promenades, … La proximité de communes touristiques (Jalhay, Limbourg) drainant un public nombreux pourrait être valorisée.
Pourquoi ce développement touristique possible n'a-t-il pas eu lieu ?
Les raisons sont sans doute multiples :

- manque d'infrastructures ou d'outils visant à attirer les touristes : pas d'établissements Horéca, pas d'hébergements, pas d'office du tourisme, de bureau d'information
- manque d'attractivité, de spécificité, d'image de la commune
- manque d'intérêt pour le tourisme tant dans le chef de la population que des décideurs

Des raisons d'espérer une évolution se dessinent :

- de nouveaux produits se mettent en place : réseau pic vert, aménagement de la Gileppe, de « la route de l'eau », édition de cartes touristiques, …
- des efforts sont consentis : affiliation à la Maison du Tourisme « Pays de Vesdre », installation de panneaux touristiques, rénovation du bâtiment « l'accueil », …
- l'intérêt récent du public pour les nouveaux produits touristiques « patrimoniaux », « vert »

La création de gîtes et de chambres d'hôtes pourrait constituer l'opportunité permettant de casser le cercle vicieux « pas d'infrastructures donc pas de touristes et pas de touristes donc pas d'infrastructures », permettant également l'exploitation d'une ressource locale, génératrice de retombées locales auprès des habitants.

COMMENT ?

- Poursuite de l'effort en faveur du tourisme de la part de l'association pour la promotion du tourisme à Baelen-Membach : création d'une infrastructure d'information touristique (ou synergies avec les existantes), rédaction de brochures touristiques, mise sur pied de visites touristiques guidées du patrimoine historique et naturel, organisation d'évènements touristiques, mise en valeur des produits locaux, … + recherche d'un tenancier pour un café/pâtisserie/restaurant
- Dédicace d'une partie des ZACC à des constructions passives dans le cadre du tourisme vert (gîtes pour les vacanciers.
- Organisation d'une information aux candidats potentiels (avec témoignages) : comment s'y prendre, autorisations, assurances, risques, frais, publicité, subsides
- profiter du bulletin communal pour informer et proposer des témoignages (sur gîtes existants et manières de fonctionner)
- Organisation d'une information à destination des agriculteurs
- Soutien aux installations HoReCa pour les touristes d'un jour (qui pourraient rester plus longtemps)
- Installation de gîtes dans des bâtiments de caractères vides ou abandonnés
- Création d'un village de vacances à l'orée de la forêt

INDICATEURS ?

- Nombre de gîtes créés
- Nombre de séances d'information organisées
- Nombre de participants à ces séances d'information

Détermination de points d'entrée dans la commune	**LOT 2** **Fiche-projet n°5.2.3**

Objectif : Susciter une nouvelle géographie
Mesure : Développement d'un tourisme vert

POURQUOI ce projet ?

Les principaux atouts et attractions de la commune se situent en périphérie de la zone urbanisée : Hertogenwald, Gileppe, Fagnes. Ces endroits sont fréquentés, mais les retombées s'orientent vers les communes voisines.
Ces points d'entrée dans la commune, visibles depuis les lieux évoqués plus haut constitueraient une invite au touriste pour découvrir l'intérieur de la zone villageoise.
Ces points, ou portes offriraient la possibilité de s'arrêter, de se garer, de pique-niquer et constitueraient le point de départ de plusieurs balades sur la commune, redirigeant ainsi le touriste vers les villages.

COMMENT ?

- Identification des points d'entrée : au centre de Baelen, au parc communal, à la friterie de Perkiets, au rond-point porte de Drossart, à la Gileppe
- Prévoir une meilleure exploitation de la porte de Drossart
- Réalisation d'un outil d'accueil créatif et incitatif (panneau, totem avec élément d'identité…)

INDICATEURS ?

- Panneaux crées
- Nombre de touristes fréquentant ces points d'entrée
- Nombre de touristes recensés dans les villages (aux endroits où l'on s'attend à les voir)

Partage du matériel et des ressources humaines entre Baelen et les communes voisines	**LOT 2** **Fiche-projet n°5.3.2**

Objectif : Susciter une nouvelle géographie
Mesure : Détricotage des frontières avec les communes voisines

POURQUOI ce projet ?

Baelen se situe à proximité de Verviers, Welkenraedt et Eupen (centres scolaires, de services, de communication, pôles d'emploi) et profite dès lors déjà des avantages liés à cette proximité.
Elle partage avec d'autres communes, un parc d'activités économiques, une carrière en activité, la maison de l'emploi, le Contrat Rivière Vesdre, la Maison du Tourisme « Pays de Vesdre », des atouts touristiques : la Gileppe, « la route de l'eau », le vélo-tour, l'Hertogenwald, les chemins Pic-Vert,
Elle compte des structures d'importance supra-communale : les Alizées, le home St François, le centre de jour.
Considérant d'une part que certaines problématiques gagneraient a être gérées au niveau transcommunal : nuisances de la carrière, gestion de la pollution des cours d'eau, gestion des paysages, amélioration de l'enseignement des langues, … et d'autre part que Baelen est une petite commune, dont les moyens financiers et humains sont limités, le partage du matériel et des ressources humaines pourrait faciliter le mise en œuvre de certains projets.
A noter également que les habitants ont jugé que l'ODR pouvait être le vecteur pour une estimation des besoins et le montage de projet.

COMMENT ?

- Engagement d'un conseiller en énergie avec Aubel (fait)
- Mise en place du groupe de travail développement durable (fait)
- Engagement d'un éducateur de rue avec Plombières et Welkenraedt (en cours de négociation)
- Création d'une agence immobilière sociale
- Achat et partage d'un broyeur professionnel, d'un camion balayeur, d'une caméra infra rouge thermique

INDICATEURS ?

- Engins et matériel acquis ou employés en commun
- Personnel engagé en commun
- Réunions d'échanges intercommunales